



L'ACTUALITÉ

LA CAPEB RÉAFFIRME LE RÔLE ET LA PLACE DES ENTREPRISES ARTISANALES SUR LES MARCHÉS DU PATRIMOINE

Dans sa mobilisation pour faire reconnaître la place incontournable des entreprises artisanales du bâtiment sur les marchés du patrimoine, la CAPEB franchit aujourd'hui une nouvelle étape en lançant un site internet dédié.

Depuis toujours les artisans du bâtiment sont les acteurs clés du patrimoine bâti, qu'il soit inscrit, classé, ou simplement vernaculaire. Tailleurs et sculpteurs de pierre, marbriers, maçons traditionnels ou spécialistes de la pierre sèche, charpentiers, menuisiers, parqueteurs, couvreurs, chaumiers, lauziers, ferronniers, plâtriers staffeurs, stucateurs, peintres décorateurs et autres artistes des patines, vitraillistes, quels que soient les matériaux qu'ils travaillent et façonnent, tous contribuent à entretenir, rénover, restaurer et valoriser les différents types de bâtiments anciens qui font toute la beauté de nos villages et de nos villes. Sans oublier les plombiers chauffagistes et les électriciens qui œuvrent pour rendre nos vieux bâtiments confortables ou pour les mettre en lumière.

Ils sont nombreux à intervenir régulièrement sur les chantiers du patrimoine, restaurant ici le cloître d'une abbaye classée monument historique, là une fontaine villageoise, la toiture d'un immeuble haussmannien, le garde-corps en fer forgé d'une maison de caractère en pleine campagne... Et pourtant, beaucoup de ces artisans du bâtiment ne sont pas reconnus comme étant des artisans du patrimoine et beaucoup d'entre eux n'ont d'ailleurs pas conscience d'en être un.

30 %

C'est, en moyenne, la part des marchés du patrimoine dans le chiffre d'affaires des artisans du Bâtiment

Il faut dire que le patrimoine est trop souvent appréhendé comme se résumant aux Monuments historiques. Ce n'est pas le parti que la CAPEB a pris, préférant lui donner une définition bien plus large et plus conforme à la réalité. Bâtiments dotés d'un caractère spécifique, édifices remarquables, témoins d'un passé lointain ou plus récent, constructions d'après-guerre, tous ces bâtis sont notre patrimoine et méritent un traitement soigneux et respectueux. La plupart des artisans du bâtiment qui travaillent sur ces chantiers ont parfaitement conscience de l'impact de leur intervention sur le bâti et mettent en œuvre leurs savoir-faire dans le respect de ce bâti et de ses premiers constructeurs. Pour autant, certains interviennent sur les marchés du patrimoine de manière ponctuelle et n'en connaissent pas toutes les contraintes.

D'autres préfèrent ne pas s'y risquer pensant ne pas être en mesure d'apporter les bonnes solutions ou d'utiliser les bons matériaux. D'autres encore en ont fait une spécialité et aimeraient que leur savoir-faire soit davantage connu et reconnu.

C'est pour répondre à tous ces besoins que la CAPEB a décidé, il y a une quinzaine d'années, de créer l'appellation CIP, un Certificat d'Identité Professionnelle permettant aux entreprises artisanales du bâtiment de valoriser leur savoir-faire et leur expertise sur les marchés du patrimoine. Ce CIP vient d'être rénové et arbore un nouveau logo, plus dynamique.



Sous l'impulsion d'un groupe constitué de représentants du Réseau et piloté par Eric Le Dévéhat, Président de l'UNA Métiers de la Pierre et chef d'une entreprise artisanale spécialisée dans la restauration du patrimoine, la CAPEB a développé une série d'outils permettant aux CAPEB départementales d'accueillir, d'accompagner et d'animer un réseau d'artisans du patrimoine. Pour ce faire, des fiches méthodologiques ont été réalisées, guidant pas à pas les CAPEB qui ne se sont pas encore investies sur le sujet et leur permettant d'engager un service dédié aux marchés du patrimoine pour les entreprises intéressées.

(Suite p. 4)

MÉTIERS

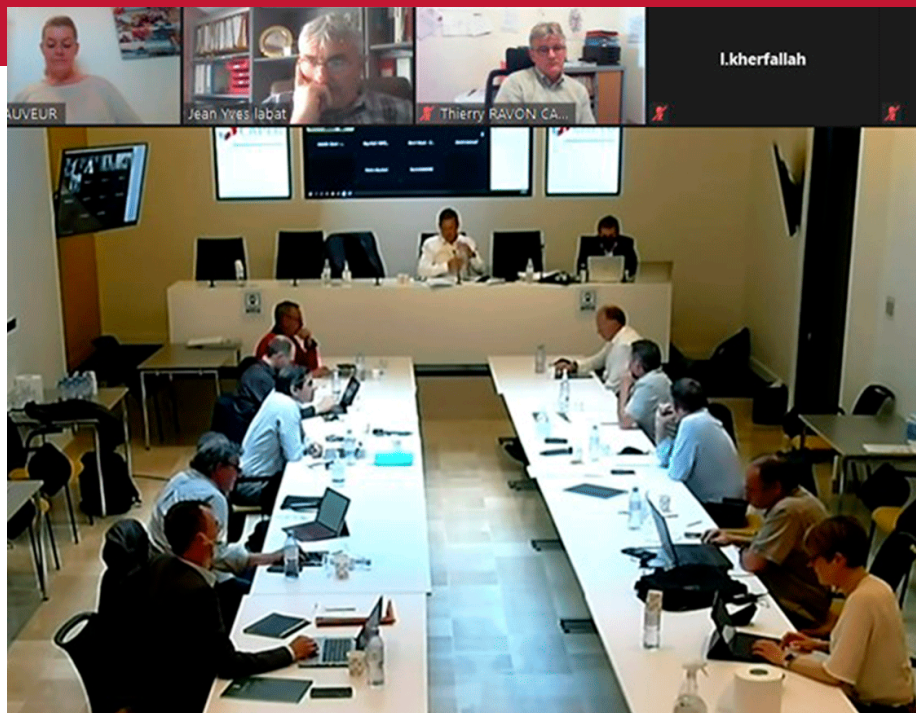
LE CONSEIL DES PROFESSIONS S'EST RÉUNI LE 28 MAI

En ouvrant le Conseil des Professions, le Président confédéral a souhaité la bienvenue aux deux nouveaux Présidents d'UNA, Jean-Michel Martin pour l'UNA Charpente Menuiserie Agencement et Bruno Hatton pour l'UNA Serrurerie Métallerie, ainsi qu'à Thierry Ravon, nouveau membre du Bureau confédéral.

Les membres du Conseil des Professions ont échangé sur l'évolution de cette instance et de son fonctionnement et ont jugé opportun de tenir, en plus des 3 réunions annuelles, des commissions afin de poursuivre des réflexions et des débats approfondis, ce que le temps consacré à la journée d'un Conseil ne permet pas. Ils ont ensuite fait un point d'étape sur la préparation des JPC qui pourront se tenir avec toutes les précautions sanitaires propres à rassurer tous les participants, intervenants et partenaires inclus.

Les membres du Conseil des Professions ont, à la suite, engagé un débat sur l'industrialisation et la préfabrication, souhaitant bien distinguer les deux concepts. Devant les arguments très favorables à la construction modulaire que les défenseurs de ce modèle avancent, le Conseil a jugé opportun que la CAPEB s'approprie le sujet dont les enjeux organisationnels, économiques et techniques sont très importants pour les entreprises artisanales du bâtiment.

Les participants ont ensuite évoqué le lancement de la 6^e édition du mandat FEEBAT qui verra la mise à jour des contenus de formation, notamment pour y intégrer



les nouveaux domaines de travaux actés dans les textes réglementaires RGE, et des modalités d'évaluation du ou des responsables techniques RGE dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Une présentation détaillée des grands principes retenus pour la RE2020 a suivi, mettant en évidence les impacts envisageables pour les professions.

Puis il a été question des compétitions WorldSkill qui restent des moments clés pour la promotion des métiers. Un projet de convention est en cours de réflexion afin que la CAPEB puisse être davantage présente à l'occasion de ces compétitions tant en termes de participation que de communication.

Ce Conseil des Professions a, par ailleurs, accueilli Franck Le Nuellec, directeur marketing et communication au CCCA-BTP et son collègue Olivier Cenille qui ont présenté l'outil Winlab mis en place dans le cadre du Plan de transformation du CCCA-BTP et qui peut être un moyen de trouver des réponses opérationnelles pour les problématiques métiers que les UNA peuvent vouloir résoudre, comme l'a d'ailleurs fait l'UNA Serrurerie Métallerie.

À l'ordre du jour figurait également un point sur le PTAC des véhicules utilitaires légers. L'évolution de ces VUL, rendus hybrides ou tout électriques, conduit à les alourdir (poids des batteries notamment) et donc à réduire d'autant leur charge utile. La CAPEB est sollicitée par la fédération des transporteurs pour s'associer à sa demande de relever le PTAC des VUL de 3,5 t à 4,5 t, tout en gardant le bénéfice du permis B.

Les travaux du groupe Ventilation ont ensuite été évoqués ainsi que ses recommandations : améliorer la coordination entre les corps d'Etat susceptibles d'intervenir sur la ventilation, ne pas créer un métier spécifique mais, en revanche, définir un lot dédié dans les marchés et surtout, renforcer la qualité des installations.

Pour conclure, le Conseil des Professions a fait un état des lieux détaillé concernant la gestion des déchets et la mise en place d'une REP dans le Bâtiment à compter du 1^{er} janvier 2022.

La réunion s'est terminée par un point sur l'amiante et le site internet sur les règles de l'art qui a été conçu avec l'OPPBTB.

→ ÉRIC LE DÉVÉHAT ET LES CONSEILLERS DE L'UNA MÉTIERS DE LA PIERRE FONT LE POINT

Le Président de l'UNA Métiers de la Pierre et ses conseillers professionnels ont pu faire un point de leurs dossiers en cours le 27 mai.

Ils ont arrêté les sujets qu'ils souhaitaient porter plus particulièrement à la connaissance des départements, et notamment : la compétition WorldSkill avec les finales nationales Pierre du 30 juin au 2 juillet et les salons professionnels à venir concernant la pierre ([en savoir plus sur ARTUR](#)).

Eric Le Dévéhat et ses conseillers ont finalisé les thèmes du programme des Journées Professionnelles de la Construction, fait le point sur les travaux en cours au sein du CTNMC, tant en ce qui concerne le

funéraire (le guide "le Monument funéraire et l'environnement" est terminé et sera présenté aux JPC de l'UNA à Lyon et le guide "Inscriptions et ornementsations du monument funéraire et cinéraire" est en cours) mais également la marbrerie décoration pour laquelle deux guides sont en préparation sur la « Terminologie » et la « mise en œuvre » des produits en pierre naturelle.

Ils ont également fait un état des lieux des questions de formation puis ont engagé des pistes de réflexion sur la conformité des



performances de la pierre au regard de la RE2020 d'une part et sur le marquage CE pour les artisans fabricants d'autre part.

ARTISANAT

→ C'EST LA SEMAINE
DE L'ARTISANAT !

L'Artisanat compte aujourd'hui plus de 1,3 million d'entreprises et 3 millions d'actifs qui assurent le dynamisme de l'économie locale dans quelques 510 activités différentes, que ce soit dans le bâtiment, la production, les services ou les métiers de bouche.

À l'occasion de la semaine de l'Artisanat qui se déroule à compter de ce vendredi et jusqu'au 11 juin, de nombreuses initiatives sont prises dans les territoires pour faire découvrir ce secteur d'activités si nécessaires au bien-être de chacun. Journées portes ouvertes, démonstrations, visites d'entreprises, tout sera mis à profit pour y contribuer.

Les jeunes sont particulièrement ciblés par cette Semaine de l'Artisanat tant le secteur manque de bras alors que ses besoins sont énormes.



La crise sanitaire rebat les cartes et pousse les français vers de nouveaux horizons professionnels. De plus en plus nombreux sont ceux qui choisissent de quitter les métropoles pour vivre dans des villes moyennes ou des villages où l'Artisanat s'impose. D'ailleurs, la reprise d'entreprise artisanale par des personnes en reconversion professionnelle est un phénomène croissant. Ainsi, 20 % des repreneurs sont issus d'un autre secteur d'activité. Compte tenu de la pyramide des âges des artisans, le nombre d'entreprises à reprendre est évalué à 300 000. De quoi faire !

La reprise d'entreprise artisanale par des personnes en reconversion professionnelle est un phénomène croissant. Ainsi, 20 % des repreneurs sont issus d'un autre secteur d'activité. Compte tenu de la pyramide des âges des artisans, le nombre d'entreprises à reprendre est évalué à 300 000. De quoi faire !

RÉSEAU

→ L'URSSAF PROPOSE
DES ÉCHÉANCIERS DE PAIEMENTS
AUX INDÉPENDANTS

Le Ministre des Comptes publics et l'URSSAF ont annoncé de nouvelles dispositions pour aider les indépendants à régler leurs cotisations.

Ainsi, tous les indépendants qui constateront que le montant final de leurs cotisations est supérieur au montant qui avait été prévu, pourront lisser la valeur de l'écart constaté sur leurs prochaines échéances.

Mais si cette option devait conduire l'entreprise à des difficultés de trésorerie, alors l'URSSAF proposera un plan d'apurement c'est-à-dire un échancier de paiement de 6 à 24 mois selon le montant imprévu des cotisations à régler. Les travailleurs indépendants pourront allonger ou raccourcir les délais proposés selon leur convenance et sans pénalité aucune.

Le dispositif sera proposé dès juillet.

Les indépendants qui ont subi une baisse de leur chiffre d'affaires de plus de 50 % ont le droit de demander une remise sur leurs cotisations lors de leur déclaration de revenus 2020. Les indépendants qui n'étaient pas éligibles à cette aide mais qui font face à des difficultés économiques, pourront demander en juillet une remise partielle sur leurs cotisations qui leur restent à verser.

SOCIAL

→ SÉCURITÉ ROUTIÈRE : 5^E ÉDITION
« LES PROS ONT DU TALENT » EST LANCÉE

Pour la cinquième année, la Sécurité routière soutient l'opération Les Pros ont du talent, en partenariat avec la radio RTL et les magazines Artisans Mag et Commerce Mag. Cette opération valorise les artisans et commerçants qui ont mis en place des initiatives innovantes.

Parmi les différentes catégories de ce concours, l'une d'entre elles est dédiée à la sécurité routière. L'objectif est de mettre en avant des chefs d'entreprise de moins de 25 salariés ayant déployé des actions pour sensibiliser leurs employés ou leurs clients au risque routier professionnel. Une belle occasion de les mettre en valeur !

Ces initiatives peuvent être très simples : vérifier l'état de l'ensemble des véhicules de service de l'entreprise, discuter avec les salariés de l'entreprise de la vitesse/du téléphone/de la somnolence au volant avec les salariés, répondre à des petits quiz à l'occasion des Journées de la sécurité routière au travail, disposer d'un véhicule aménagé etc.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 juin.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

FORMATION

→ LES DIF DOIVENT ÊTRE TRANSFÉRÉS
VERS LE CPF AVANT LE 30 JUIN

Dès le mois de janvier, le ministère du Travail a mobilisé les entreprises et les salariés sur la nécessité de transférer les droits acquis en termes de formation depuis le DIF (Droit Individuel à la Formation) remplacé en 2015 par le compte personnel de formation (CPF).

Le transfert des droits acquis dans le DIF vers le CPF devait se faire initialement avant la fin 2020 mais compte tenu des circonstances, un délai supplémentaire de 6 mois a été accordé aux salariés. Il y a maintenant urgence.

Dans le même temps, le Gouvernement a mis en place un service en ligne « **Moncompteformation** » dans le but d'encourager les salariés à se former de façon, notamment, à se maintenir dans l'emploi. Chaque salarié peut ainsi consulter ses droits, rechercher une formation et la payer directement. Les employeurs ont la possibilité d'abonder les CPF de leurs salariés pour les cibler sur des formations présentant un intérêt particulier pour leur entreprise. [Accédez ici au mode d'emploi pour transférer le solde d'heures de DIF vers le CPF.](#)



MINISTRE DES PME

Le Ministre des PME, Alain Griset, avait souhaité échanger avec l'ensemble des représentants de l'Artisanat ce mardi midi. Le Président de la CAPEB y participait donc. Il s'agissait d'évoquer principalement, dans le cadre du plan pour les indépendants, la question des FAF des chefs d'entreprise (FAFCEA, FIFPL, conseils de la formation au sein des CMA, AGEFICE, ...).

ÉCOLE DES CADRES : LA 2^E PARTIE DU REGROUPEMENT NATIONAL

Le regroupement de l'École des Cadres aura été, cette année, un peu à l'image du parcours des stagiaires, c'est-à-dire perturbé par la crise sanitaire. La Confédération a donc adapté son programme au contexte. Ainsi, le regroupement se sera fait cette année en deux temps, une première réunion en visioconférence le 10 mars dernier et un regroupement en format mixte pour ce mercredi 2 juin. Corine Postel et Gilles Chatras, respectivement 1^{ère} vice-présidente et vice-président en charge de la formation et du Réseau et tous deux en charge de la Formation des Élus et de l'École des cadres, ont donc accueilli les stagiaires en présentiel et en distanciel pour clore ce parcours de formation.



Les deux ateliers qu'ils avaient débutés en mars ont pu se poursuivre cette fois-ci avec les animateurs Sylvère-Henry Cissé pour l'atelier « Prise de parole en visioconférence » et Sylvain Page pour l'atelier « Médias sociaux : levier d'interpellation et d'influence ».

Après la restitution de ces travaux en plénière et un échange avec Dominique Proux, Directeur des Relations institutionnelles de la CAPEB, les stagiaires ont pu participer à un débat syndical avec le Président confédéral. Rappelons que lors de la première partie du regroupement, un film avait été tourné en vue de promouvoir cette promotion 2021.

Il est à disposition sur [ARTUR](#) ou [téléchargeable ici](#).

CESE

Les Présidents de groupe du Conseil Economique Social et Environnemental se sont réunis ce mercredi. Jean-Christophe Repon y participait en tant que Président du groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales.

U2P

Le Bureau de l'U2P avait lieu ce jeudi. Il est revenu sur les deux dernières réunions qui se sont tenues à propos des FAF des travailleurs indépendants. Il a fait un point de situation de la crise sanitaire et économique puis évoqué l'entrée de l'U2P dans la gouvernance de l'AGS (Association pour la Garantie des Salaires). Le bureau a, par ailleurs, arrêté les positions de l'U2P concernant la gouvernance du régime d'assurance chômage d'une part et sur les propositions d'évolution du Code de l'Artisanat d'autre part. Il a également commenté les résultats des élections pour la représentativité des organisations de salariés. Préalablement à cette réunion, le groupe de travail chargé de l'organisation et de la promotion des élections aux Chambres de Métiers s'était réuni.



ISM

Une réunion préparatoire à un Conseil d'administration et une assemblée générale extraordinaire de l'ISM se tenaient cette semaine en vue de modifier les statuts de l'Institut et pour étudier le projet de convention avec la Fondation Notre-Dame de Paris qui a bénéficié d'une part importante du produit de la vente des locaux de l'ISM en vue de promouvoir les métiers du patrimoine.

FNBM

Le Président de la CAPEB devait rencontrer ce vendredi son homologue de la Fédération du négoce de bois et des matériaux de construction. Une occasion d'évoquer la pénurie de certains matériaux et, pour un nombre croissant d'entre eux, la flambée des prix. La gouvernance de l'OPCO de la Construction devait également être évoquée au cours de cet entretien.

RÉSEAU

Le Président confédéral avait été invité à intervenir en visioconférence devant le Conseil d'administration de la région PACA Corse ce vendredi.

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

De nouveaux outils de promotion et de communication ont été réalisés : des gabarits d'affiches, de kakémonos, de dépliant ont été mis à la disposition du Réseau afin que chacun puisse les personnaliser au regard des actions menées localement. Un dépliant destiné à promouvoir le CIP et plus largement la démarche patrimoine de la CAPEB vient aujourd'hui compléter cette boîte à outils ainsi qu'un autre dépliant destiné à valoriser le savoir-faire des artisans auprès des clients privés ou maîtres d'ouvrage publics. Deux affiches s'y ajoutent également.

Enfin, la CAPEB poursuit son objectif de renforcer la reconnaissance des entreprises artisanales du bâtiment sur les marchés du patrimoine en affirmant leur place sur ces marchés (des chiffres clés ont été édités à cette fin), en faisant la promotion des actions menées localement, et en développant des échanges avec les principaux acteurs du patrimoine.

Un site internet www.patrimoinebati.capeb.fr vient de voir le jour pour répondre à l'ensemble de ces problématiques. Il a vocation à promouvoir toutes les initiatives prises dans les CAPEB départementales et régionales en

faveur des artisans du patrimoine, à concentrer les actualités de ces marchés, à encourager les néophytes à se faire accompagner par nos CAPEB départementales et bien entendu, à rendre visibles les professionnels auprès des clients, architectes, maîtres d'ouvrage, etc. Ce site a vocation à évoluer et à s'étoffer au fil des semaines, avec la collaboration de tous ! Au-delà, nous comptons sur votre mobilisation pour qu'ensemble, nous puissions réaffirmer, partout et en toutes occasions, la place des artisans du bâtiment sur les marchés du patrimoine et la force de notre Réseau !